

LETTRE EUROPE GARD-LOZERE



Lettre d'information de la Maison de l'Europe de Nîmes
et du Mouvement Européen-France - Gard (ME-F-Gard)

N°16 - Mai 2016

SOMMAIRE

Les nouvelles de nos
associations

Pages 2-3

Dossier du mois :

En mai les jeunes sont
à l'honneur

Pages 4-5

Nouvelles de l'Union
Européenne

Pages 6-7

Agenda

Page 8

CAFÉ MULTI KULTI

par la MAISON DE L'EUROPE DE NÎMES et
le RÉSEAU EUROP'GARD

4 cultures

4 langues

4 pays



Où?

Café Olive

(22 bd Victor Hugo, Nîmes)

À 18h

Entrée gratuite

Tous les mois, venez découvrir d'autres pays, leurs langues,
cultures, histoires ou politiques. Choisissez votre sujet, votre
table, un animateur originaire du pays vous y attend!

3 mai	4 octobre
6 juin	8 novembre
5 juillet	6 décembre
6 septembre	

2 rue de la Cité Foulc, Nîmes
04 66 21 77 55
info@maison-europe-nimes.eu
www.maison-europe-nimes.eu

MAE@EuropeNimes
Maison de l'Europe
de Nîmes

Le Réseau de l'Europe
direct
Maison de l'Europe
de Nîmes

La Maison de l'Europe à la Foire
Internationale d'Avignon



Forum Jeunesse en Lozère



La Maison de l'Europe
fête ses



INAUGURATION DU RÉSEAU EUROP'GARD

Avec la présence de
M. Christophe Cavard, député du Gard

>> Un réseau qui réunit les jeunes européens et gardois
à travers des événements culturels et/ou linguistiques
réguliers. Par les jeunes, pour les jeunes. <<

CAFÉ OLIVE
(Salle du haut)

22 bd Victor Hugo, Nîmes

28 AVRIL

(jeudi)

18H 30

Un apéritif vous
sera offert à
cette occasion.

Maison de l'Europe de Nîmes
2 rue de la Cité Foulc, Nîmes
04 66 21 77 55
info@maison-europe-nimes.eu
www.maison-europe-nimes.eu

Maison de l'Europe
direct
Maison de l'Europe
de Nîmes

Les Diafoirus au chevet de la Grèce

Il ne s'agit pas ici d'un « *Malade imaginaire* » mais d'un pays à l'agonie comme l'était Molière jouant dans sa propre pièce.

De plans de rigueur en mémorandums d'austérité, les potions appliquées au malade grec depuis 5 ans se suivent et se ressemblent avec comme unique objectif le remboursement de la dette : nouvelles hausses d'impôts, économies supplémentaires, baisse des pensions de retraite. Mais la santé du malade ne s'améliore pas ; les saignées successives mettent à terre le système de santé, empêchent un accueil digne des réfugiés, étouffent une économie affaiblie, accroissent le chômage et font le lit de l'extrémisme. Il faudrait un allègement durable du fardeau de la dette, sous forme soit d'allongement de la durée de remboursement des emprunts, soit sous forme d'annulation de tout ou partie de la dette.

Mais les deux médecins, Purgon et Diafoirus, sont en désaccord : Le Fonds monétaire international (F.M.I.) exige toujours plus de d'économies mais prône un allègement de la dette grecque tandis que les créanciers européens (au premier rang desquels l'Allemagne) refusent cet allègement mais souhaitent maintenir la présence du F.M.I. dans la « Troïka » (aux côtés de la Banque centrale européenne et de la Commission européenne).

En attendant, le malade agonise, le peuple grec souffre, les réfugiés s'entassent dans les camps dans des conditions inhumaines, le patrimoine industriel grec est vendu à l'encan.

Certes, nous savons tous que la Grèce a été mal gérée, que son endettement était déraisonnable et que son admission dans la zone euro était prématurée. Mais punir n'est pas guérir : on ne peut pas laisser mourir à petit feu un membre de l'Union car le projet européen est fondé sur la solidarité entre ses membres. Alors, jetons les clystères, cessons les saignées, arrêtons les purges et mettons les créanciers en face de leurs responsabilités : le problème de la dette grecque peut être surmonté sans mettre à mort le débiteur !

Frédéric Bourquin

Président de la Maison de l'Europe de Nîmes

Les nouvelles de nos associations

Teddy Legrand : Nouveau vice-président de la Maison de l'Europe de Nîmes !

Je suis Teddy Legrand, récemment élu administrateur puis vice-président de la Maison de l'Europe de Nîmes.

J'ai 20 ans, j'ai un bac STMG (science technologique du management et de la gestion), option marketing, que j'ai obtenu avec mention bien et mention européenne.

Après une année de BTS MUC (management des unités commerciales) j'ai arrêté mes études pour me réorienter. En attendant de trouver une filière qui me corresponde j'ai pris une année "sabbatique" où j'ai différents métiers et activités, notamment un service civique au lycée Philippe Lamour à Nîmes.

Dans ce service civique, j'ai l'opportunité de créer des activités pour des lycéens entre 16 et 20 ans ainsi que les sensibiliser sur différents sujets.

En ce qui concerne mes activités personnelles, je pratique judo, jiu-jitsu, self-défense et musculation depuis plusieurs années. Je suis passionné par le mélange et la découverte de nouvelles cultures.

J'aime le cinéma, les jeux vidéo, la philosophie et j'ai été membre d'une association de secourisme pendant 2 ans.

C'est par le réseau Europ'Gard que j'ai découvert la Maison de l'Europe.

Mardi 17 mai à 18h: Atelier thématique « Les travailleurs détachés »

Mardi 17 mai à 18h, une fois les lampions de la FERIA éteints, Jean-Luc Bernet animera à la Maison de l'Europe une réflexion partagée (ouverte à tous) sur la question des travailleurs détachés pour des missions (chantiers, etc) exercées dans un pays européen qui n'est pas leur pays de résidence principale.

Jean-Luc basera cette réflexion sur des extraits d'une émission récente de télévision où des contre-vérités ont été développées.

Comme dans beaucoup de domaines il y a la réglementation (en l'occurrence une directive euro-

péenne, qui devrait prochainement être « durcie »), et les multiples façons dont certaines entreprises se « débrouillent » pour contourner la réglementation. Un exemple, qui n'a rien d'illégal: les travailleurs exerçant leur métier pendant moins d'un mois dans un pays européen autre que le leur n'ont pas le statut de travailleurs détachés et sont donc payés au salaire de leur pays d'emploi habituel; si le voyage entre les deux pays n'est pas cher, ils rentrent chez eux toutes les 4 semaines...

Ces « contournements » ne sont pas une raison pour rejeter en bloc la réglementation!

Foire Internationale d'Avignon

Comme en 2015 le Parlement européen a réservé un stand d'information et a demandé la participation active des Centres Europe Direct les plus proches, dont en premier le Centre Gard-Lozère. Plus de 350 exposants étaient présents à cette Foire réputée, sur différents thèmes : l'habitat, la gastronomie, le bien-être, les articles ménagers, les camping-cars, etc.

Les deux jours de participation du Centre Europe Direct Gard-Lozère ont été passionnants, avec un public très nombreux. Les visiteurs se sont sentis à l'aise avec notre stand, ils ont posé des questions sur l'Union Européenne ainsi que sur les différents dispositifs de mobilité.

Le public qui s'est le plus intéressé est les jeunes de moins de 12 ans, particulièrement contents de repartir avec un drapeau de l'Union européenne ou des jeux sur l'Europe.



Forum Jeunesse en Lozère

La Lozère souhaite élaborer une politique en faveur de sa jeunesse. Le 17 mars, Sophie Pantel, Présidente du département a invité une centaine d'acteurs potentiels dont le Centre d'information Europe Direct Gard-Lozère à une matinée de réflexion pour que les actions du Département destinées à la jeunesse forment un ensemble lisible, cohérent et efficient, avec un message positif et tourné vers l'avenir.

Nous avons donc été impliqués dans cette phase de réflexion, en tant qu'acteur œuvrant pour la jeunesse lozérienne, notamment dans le secteur de la mobilité européenne.

Après un accueil par la Présidente, Annick Javourez, chargée de mission Europe à la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Economie, a présenté l'objectif de cette politique en mettant particulièrement l'attention sur l'ouverture internationale et la mobilité européenne.



Lors de la matinée, la Maison de l'Europe s'est impliquée avant tout dans l'atelier 2 « Esprit d'initiative et de citoyenneté » pour proposer des actions qui visent à favoriser, encourager, promouvoir l'engagement et l'esprit d'initiative des jeunes, y compris la mobilité à l'extérieur du département. A cet égard, nous proposerons dans la deuxième partie de l'année 2016 des ateliers d'informations sur les dispositifs européens pour les jeunes en collaboration avec les Maisons de l'emploi et la Mission locale jeunes.

En parallèle deux autres ateliers avaient lieu : l'esprit d'entreprendre et l'emploi et les services et activités.

Apprendre l'Union européenne à l'école

Le 16 avril le Parlement européen a approuvé sous forme de résolution (482 voix pour, 146 contre et 76 abstentions) le rapport "Apprendre l'Union européenne à l'école" qui avait été adopté le 3 février par sa Commission de la culture et de l'éducation. "L'UE à l'école" devrait permettre aux apprenants d'acquérir des connaissances et de développer leur sentiment d'appartenance et leurs compétences en tant que citoyens européens, et aussi d'élaborer des réflexions critiques sur l'UE, notamment par l'apprentissage des valeurs fondamentales de l'Union (fondées sur l'état de droit et les droits de l'homme), de la gouvernance de l'Union et de ses processus de décisions.

Voir la suite sur : <http://www.maison-europe-nimes.eu/>

En mai les jeunes sont à l'honneur !

Café Multi Kulti, mardi 3 mai à 18h

La Maison de l'Europe de Nîmes, en collaboration avec le Réseau Europ'Gard, vous a invités à son premier Café Multi Kulti !

Tous les mois, vous pourrez ainsi découvrir d'autres pays, leurs langues, cultures, histoires ou politiques autour d'un café ou d'une bière au Café Olive (en face du lycée Daudet: 22 bd Victor Hugo), salle du 1er étage. Le déroulement est simple : vous choisissez votre sujet et votre table, un animateur originaire du pays vous y attend !

L'entrée est libre et gratuite (chacun paie sa consommation).

Mardi 3 mai, les 4 pays à découvrir ont été l'Allemagne, la Colombie, la Hongrie et l'Italie. Les dates des prochains Cafés Multi Kulti sont : le 6 juin et le 5 juillet à partir de 18h, toujours au Café Olive.

CAFÉ MULTI KULTI
par la MAISON DE L'EUROPE DE NÎMES et le RÉSEAU EUROP'GARD

4 cultures
4 langues
4 pays

Où?
Café Olive
(22 bd Victor Hugo, Nîmes)
À 18h
Entrée gratuite

Tous les mois, venez découvrir d'autres pays, leurs langues, cultures, histoires ou politiques. Choisissez votre sujet, votre table, un animateur originaire du pays vous y attend!

3 mai	4 octobre
6 juin	8 novembre
5 juillet	6 décembre
6 septembre	

2 rue de la Cité Foulc, Nîmes
04 66 21 77 50
info@maison-europe-nîmes.eu
www.maison-europe-nîmes.eu

MAISON DE L'EUROPE Nîmes
MAISON DE L'EUROPE de Nîmes

MAISON DE L'EUROPE de Nîmes
MAISON DE L'EUROPE de Nîmes

Réseau Europ'Gard, des bonnes nouvelles !

INAUGURATION DU RÉSEAU EUROP'GARD

Avec la présence de
M. Christophe Cavard, député du Gard

>> Un réseau qui réunit les jeunes européens et gardois à travers des événements culturels et/ou linguistiques réguliers. Par les jeunes, pour les jeunes. <<

CAFÉ OLIVE 28 AVRIL
(Salle du haut) (jeudi)
22 bd Victor Hugo, Nîmes 18H 30

(Un apéritif vous sera offert à cette occasion.)

Maison de l'Europe de Nîmes
2 rue de la Cité Foulc, Nîmes 04 66 21 77 50
info@maison-europe-nîmes.eu www.maison-europe-nîmes.eu

MAISON DE L'EUROPE de Nîmes
MAISON DE L'EUROPE de Nîmes

Inauguration du Réseau Europ'Gard : jeudi 28 avril à 18h30

La Maison de l'Europe de Nîmes - Centre d'information Europe Direct Gard Lozère se réjouit de l'inauguration de son Réseau Europ'Gard, lancé en janvier 2016. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier de M. Christophe CAVARD, député de la 6ème circonscription du Gard, dans le cadre de sa réserve parlementaire.

Cette inauguration - très informelle et conviviale à l'image des activités du Réseau - s'est déroulée le jeudi 28 avril 2016 au Café Olive (salle du haut), 22 Bd Victor Hugo à Nîmes, à partir de 18h30. Au programme, interventions des principaux acteurs du Réseau Europ'Gard, débat et analyse des activités récentes et futures, réflexion et propositions en petits groupes et enfin apéritif offert par la Maison de l'Europe de Nîmes.

Le Réseau Europ'Gard regroupe des jeunes venus de pays différents et vivant dans le Gard dans le cadre de leurs études, d'un stage, d'un volontariat, ... Le but du Réseau est d'encourager le dialogue interculturel et de faciliter l'intégration des jeunes arrivant dans le Gard en leur offrant un espace de liberté et de créativité leur permettant de créer des événements et de rencontrer d'autres jeunes du Gard, français ou non français.

Subventions accordées au Réseau Europ'Gard

La demande de subvention déposée il y a quelques semaines pour le Réseau Europ'Gard par Anita, notre volontaire en SVE (Service Volontaire

Européen) a été acceptée: une subvention de 12 330 € pour organiser et animer un échange de jeunes durant l'été 2016.

Une belle réussite pour notre Réseau Europ'Gard: partis d'une subvention de 2 000 €, apportée par Christophe Cavard, en moins de trois mois nous avons réussi à obtenir une subvention de 1 500 € du Département du Gard et 12 300 € de l'Union Européenne (programme Erasmus +).

C'est donc un total de près de 16 000 € qui ont été accordés au Réseau Europ'Gard pour l'année 2016 !

« L'Europe entre vos mains » ... La Fête de l'Europe le 9 mai

Débat participatif « L'Europe entre vos mains » 8h30 - 12h30

La matinée de cette journée européenne réunira 150 lycéens pour un débat participatif qui se déroulera au siège de Nîmes Métropole (le Colisée) autour d'élus politiques invités pour l'occasion. Environ 150 lycéens seront sélectionnés pour cette activité. Après une présentation générale de la matinée, les élèves seront répartis en commissions afin de discuter et d'échanger en „commissions“ autour d'un des six thèmes d'actualité européenne préalablement choisis :

- **C1 : La libre circulation en Europe** (animée par Jannis et Jean-Jacques Smedts)
- **C2 : Qu'est-ce qu'être européen ?** (animée par Florian, Fernando et Jacques Raoux)
- **C3 : Mon été en Europe** (animée par Quentin et Jean-Luc Bernet)
- **C4 : Diplôme, compétences et emploi en Europe** (Animé par Ann Katrin)
- **C5 : Immigration, chance ou menace ?** (animé par Laly et Frédéric Bourquin)
- **C6 : Ma Mobilité en Europe** (animée par Héloïse et Anita)

Les conclusions des travaux en commissions seront présentées et débattues en séance plénière avec les élus présents, dont les points de vue seront soumis à la réaction de l'assemblée.

Après le débat, tous seront conviés à un pique-nique sur la Place de l'Europe.

« L'Europe dans tous ses états » 14h30-16h30

L'après-midi sera plus festive: « L'Europe dans tous ses états », sur le thème de l'Union européenne et les dispositifs qu'elle a mis en place pour les jeunes. Cette après-midi sera organisée par la Maison de l'Europe au Lycée de la CCI de Nîmes.

Voici les 8 ateliers :

- * *Euromind 20 ans du SVE* (par Laly)
- * *Qui a fait l'Europe ?* (par Florian)
- * *Débat: volontariat civique* (par Héloïse et Quentin)
- * *Dessine-moi l'Europe* (par Anita)
- * *Les visages de l'Europe* (par Jannis)
- * *Europe et sport* (par Fernando)
- * *L'Europe et les langues* (par Gonzalo)
- * *Coin café Mobilité européenne*

La journée se finira par un goûter et la remise d'un diplôme de participation à chaque élève. Clôture à 16h30.



Soirée Mobilité Européenne : Prêt à sauter les pas ?



Le service Jeunesse de la Ville de Vauvert, la Maison de l'Europe de Nîmes et l'association Solidarité Jeunesse de Beauvoisin organisent le vendredi 20 mai à 19h une soirée consacrée à la mobilité européenne pour les jeunes, à l'Hôtel de ville de Vauvert.

Au programme :

- * **Présentation des dispositifs de mobilité pour les jeunes**
 - Volontariat : Service Volontaire européen et Service civique à l'international.
 - Erasmus + : Stages professionnels en Europe, rencontres et échanges de jeunes.
- * **Témoignages de jeunes de Vauvert, Beauvoisin et Nîmes** qui ont pu profiter d'une expérience à l'étranger.
- * **Projets internationaux pour l'été 2016.**

Un petit buffet européen soulignera le caractère convivial de cette soirée à laquelle jeunes et moins jeunes sont invités à participer.

Nouvelles de l'Union Européenne

Le PNR (Passenger Name Record) enfin voté au Parlement européen

Il s'agit de créer une base de données de tous les voyageurs aériens entre pays européens et le reste du monde ou à l'intérieur de l'Union européenne. Cela existe déjà pour les USA.

Nous avons salué en décembre l'avis favorable de la Commission des libertés civiles du Parlement européen. Il manquait encore le vote en session plénière à Strasbourg: c'est fait, vote positif

le 14 avril. Les attentats de Bruxelles le 22 mars ont évidemment beaucoup compté pour ce vote, alors que depuis 5 ans les députés européens s'opposaient au PNR au nom des libertés individuelles.

Le vote n'a certes pas été unanime: à noter que les députés du Front national, se posant en défenseurs des libertés contre les "dérives sécuritaires européennes" (sic), sont allés jusqu'à invoquer les positions de l'Association européenne pour la défense des droits de l'homme (dont est membre la Ligue des droits de

l'homme, bête noire des leaders frontistes) pour justifier leur vote négatif...

Certes cet outil ne résoudra pas tout : tous les terroristes ne prennent pas l'avion, au moins à l'intérieur de l'Europe... mais c'est une pierre de plus dans la lutte



LE REFERENDUM : Une langue d'Esope (*)?

Les Pays-Bas ont organisé le 6 avril un référendum sur l'accord d'association entre l'UE et l'Ukraine ; le résultat a été largement négatif, alors que le Parlement néerlandais avait approuvé l'accord. Mais ce référendum pose de nombreuses questions, auxquelles nous n'avons pas de réponses à ce jour :

- Que fait-on maintenant ? Faut-il abandonner l'accord ? Un seul pays membre a refusé cet accord et 27 l'ont déjà ratifié ! Faut-il modifier certaines clauses de l'accord ? Mais lesquelles ? Faut-il abandonner l'Ukraine à son triste sort ? Cela satisfera certainement Poutine ! Espérons que les votants ont lu ne serait-ce qu'un résumé de cet accord avant de se prononcer !

- Certains disent que les Néerlandais ont voté contre l'appartenance à l'U.E. Mais était-ce la question posée ? Ou contre la corruption qui règne en Ukraine, alors que l'accord met justement la pression dans ce domaine sur le gouvernement de ce pays ? Contre l'éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'UE, alors que rien de tel n'est prévu dans l'accord ? Contre les «élites» néerlandaises et européennes ? Mais de qui s'agit-il ?

- Le résultat est interprété comme étant incontestable, mais seuls 32,2% des inscrits ont voté ; sur ces 32%, 61,6% ont voté non ; donc 20% seulement des Néerlandais sont contre l'accord... avec quelles raisons?

Comment en est-on arrivé là ?

Dans le cadre de la politique européenne de voisinage, l'U.E. a proposé cet accord à l'Ukraine en novembre 2013. Le président ukrainien Viktor Ianoukovitch l'a refusé. Des manifestants se réunissent place de l'Indépendance (Maïdan = place en ukrainien) à Kiev pour dénoncer la corruption du gouvernement, les pressions de la Russie et réclamer un rapprochement avec l'Europe. Suite à une répression sanglante, Ianoukovitch est destitué en février 2014 et s'enfuit en Russie. Le nouveau gouvernement ukrainien signe finalement avec l'U.E. les volets politique (mars 2014) et commercial (juin 2014) de l'accord. Le 16 septembre 2014, le texte est voté simultanément par les parlements ukrainien et européen. L'accord s'applique provisoirement à compter du 1^{er} novembre 2014, pour le volet politique, et du 1^{er} décembre 2016 pour le volet commercial.

Aux Pays-Bas, le Parlement le vote en 2015 à une large majorité. Mais un grain de sable vient enrayer cette mécanique : il est désormais possible aux Pays-Bas d'organiser un référendum consultatif sur un texte de loi si une pétition réunit au moins 300 000 signatures. Or les partis europhobes réussissent à rassembler 470 000 signatures. D'où ce référendum dont le gouvernement pourrait ignorer le résultat puisqu'il n'est que consultatif mais cela semble politiquement difficile !

Que penser de tout cela ?

Comme nous l'avons vu plus haut, la procédure de ratification a été parfaitement conforme aux textes constitutionnels des pays concernés : votes des parlements ukrainien, européen et de chacun des 28 pays, dont celui des Pays-Bas.

Mais on nous dit que la démocratie représentative ne fonctionne plus car les « élites » ne représentent plus le « peuple réel » ! Peut-être mais alors 2,5 millions de votants peuvent-ils imposer leur décision à 17 millions de Néerlandais, à 45 millions d'Ukrainiens et à 500 millions d'Européens ?

On répondra que si des référendums avaient été organisés ailleurs, ils auraient peut-être aussi été négatifs. Alors organisons, pour ces textes européens, un référendum unique dans toute l'Union avec un pourcentage minimum de participation (50%) pour que le résultat soit validé et s'applique à l'ensemble des pays. On peut espérer que les votants répondront alors à la question posée et non pas à ceux qui la posent !

(*) Pour le philosophe grec Esope, la langue pouvait être à la fois « la meilleure et la pire des choses ».



QUE FAIT L'UNION EUROPEENNE CONTRE L'EVASION FISCALE ?

Il faut d'abord bien établir le sens des mots :

La fraude fiscale est illégale car elle consiste à soustraire à l'impôt des biens qui y sont normalement soumis ; ce qui est illégal dans un pays peut cependant être légal dans un autre.

L'évasion fiscale revient à utiliser les failles de la loi pour éviter l'impôt ; elle n'est pas illégale (cela varie selon les législations des pays)... même si elle est immorale!

L'optimisation fiscale consiste à utiliser les avantages fiscaux consentis par les gouvernements qui y trouvent leur compte. Elle est inéquitable car elle ne s'adresse qu'aux contribuables les plus fortunés mais elle est parfaitement légale.

L'Etat français perdrait ainsi chaque année entre 60 et 80 milliards d'euros. Au niveau européen,

selon la Commission européenne, ce sont des centaines de milliards qui échappent annuellement aux États, et au niveau international, on parle de milliers de milliards.

Depuis plusieurs années, les révélations se succèdent : Offshore Leaks (2013), Luxleaks (2014) Swissleaks (2015), Panama papers (2016). Les citoyens découvrent les multiples moyens s'offrant aux riches particuliers et aux multinationales pour échapper à l'impôt. Parmi les plus courantes :

- ♦ L'ouverture de comptes dans des pays pratiquant le secret bancaire ;
- ♦ La création de sociétés « offshore », c'est-à-dire de sociétés enregistrées dans des paradis fiscaux et dont les actionnaires véritables n'apparaissent pas ;
- ♦ La sous-estimation des profits réalisés par des multinationales dans les pays ayant des taux d'imposition élevés en jouant sur les prix de transfert, c'est-à-dire les prix (souvent fixés en interne sans grand rapport avec la réalité) attachés aux flux de prestations et de marchandises entre différentes filiales du groupe ;
- ♦ La fraude sur la TVA frappant les échanges intra-européens.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a été longtemps la plus en pointe sur ces sujets mais la Commission européenne a enfin décidé de lutter plus particulièrement contre ces deux derniers types de fraudes.

Pour plus d'informations, lire la suite sur le site Internet: www.maison-europe-nimes.eu



Entente européenne dans l'art

Il n'existe pas (pas encore?) de musée européen consacré aux beaux-arts.

Raison de plus pour nous réjouir de l'achat de deux tableaux de Rembrandt qui vient d'être fait conjointement par le Louvre et le Rijkmuseum d'Amsterdam. Ces deux grands tableaux de 1634 sont les portraits en pied de deux riches bourgeois néerlandais juste après leur mariage. Leur propriétaire privé français les a proposés au Louvre, qui reculait devant le montant demandé. Le

Rijkmuseum d'Amsterdam était très intéressé mais lui aussi trouvait le montant très élevé; en plus pour que les tableaux sortent de France il fallait que l'Etat français leur accorde un certificat d'exportation .

Solution trouvée, avec l'appui des responsables politiques des deux pays: chacun des deux musées achète un des tableaux et le couple restera uni puisque les tableaux seront exposés ensemble, alternativement au Louvre (actuellement, jusqu'au 13 juin) et au Rijkmuseum.

Une solution très européenne, au moment où les Pays-Bas président le Conseil de l'Union européenne!



Agenda de nos associations

- **Mardi 3 mai à 18h30** : Café Multi Kulti au Café Olive

- **Jeudi 5 au Lundi 9 mai** : Participation de la Maison de l'Europe aux journées « Jumelages des villes » organisées par le Comité des jumelages de Bagnols-sur-Cèze, au Centre Léo Lagrange

***Vendredi 6 mai à 18h30** : « Les énergies renouvelables et les problèmes énergétiques en Europe: y a-t-il des textes réglementaires européens dans ce domaine? », à Bagnols-sur-Cèze

***Samedi 7 mai de 10h à 18h** : Marché européen à Bagnols-sur-Cèze

- **Samedi 7 mai**: A l'initiative de la FAPS (Association franco-allemande du pays de Sommières), participation des Mouvements européens Gard et Hérault aux « Tables de l'Europe » sur le marché de Sommières (sur le parking rive droite, à l'entrée de la passerelle sur le Vidourle)

- **Dimanche 8 mai de 11h à 18h** : Fête de l'Europe à Bellegarde (au port de plaisance)

- **Lundi 9 mai de 8h30 à 17h** : « L'Europe entre vos mains », Fête de l'Europe pour plusieurs lycées à Nîmes (voir page 5)

--**Jeudi 13 mai de 10h à 12h** : Fête de l'Europe au lycée Jean-Baptiste Dumas à Alès

Mardi 17 mai à 18h : Atelier thématique (réflexion partagée) sur « Travailleurs détachés en Europe »)

-**Vendredi 20 mai à 19h** : « Soirée Mobilité Européenne » à Vauvert (voir page 5)

- **Vendredi 27 mai de 10h à 12h**: Réunion d'information pour les adhérents de la Maison de l'Europe, au local 2 rue Cité Foulc

- **Mardi 31 mai de 9h30 à 12h** : « Sur la piste de la République Tchèque » à Nîmes, de l'Esplanade et du boulevard de Prague à la Tour Magne, pour plusieurs collèges, avec la participation des lycéennes tchèques du lycée Daudet.

- **Dimanche 5 juin**: Rendez-vous tôt le matin à Vauvert pour une opération de nettoyage de la nature, dans le cadre de « Let's clean up Europe »

Et mi-décembre 2016, grande soirée d'anniversaire « Les 50 ans de la Maison de l'Europe » !...

Nos associations

La Maison de l'Europe de Nîmes, association sans but lucratif, se situe en dehors de tout parti politique. Ses objectifs essentiels sont :

- Informer les habitants de Nîmes et sa région et susciter leur réflexion sur les sujets européens, afin de les inciter à devenir des citoyens européens conscients et responsables ;
- Développer la connaissance mutuelle entre les citoyens des pays de l'Union européenne, notamment en accueillant des groupes de conversations en plusieurs langues européennes.

Depuis 2013, elle est agréée Centre d'Information Europe Direct Gard-Lozère par la Commission européenne, et est ainsi un relais d'information officiel sur l'Union européenne. Elle est membre de la Fédération Française des Maisons de l'Europe et du réseau européen EUNET (European Network for Education and Training).

Maison de l'Europe de Nîmes

Courriel : info@maison-europe-nimes.eu
Site internet : www.maison-europe-nimes.eu
Page Facebook : Maison de l'Europe Nîmes - Europe Direct Gard-Lozère
Twitter : @MdEuropeNimes

Président : Frédéric Bourquin

2 rue de la Cité Foulc,
30000 NIMES

☎ : + 33 (0)4 66 21 77 50

Le Mouvement Européen-France - Gard, section locale du Mouvement Européen France, s'est constitué en association sans but lucratif. Ses objectifs sont le partage de réflexions et l'organisation d'actions d'information sur les évolutions possibles de l'Union européenne. Le Mouvement Européen souhaite, en dehors de tout parti politique, soutenir les initiatives allant vers une intégration européenne plus forte.

La Maison de l'Europe accueille le Mouvement Européen - France - Gard dans son local et met à sa disposition des moyens matériels. Les associations organisent ensemble une grande partie de leurs actions d'information.

Mouvement Européen-France-Gard

Courriel : mefgard@gmail.com
ou jean-luc.bernet@wanadoo.fr

Président : Jean-Luc Bernet

Nos partenaires

